

Fiche de liaison confidentielle - Asthme

Entre le médecin traitant ou de réseau et le médecin de l'éducation nationale

A renseigner par le médecin qui suit l'enfant dans le cadre de ses difficultés et à adresser par l'intermédiaire de la famille au médecin de l'Éducation nationale.
Les renseignements fournis et les documents associés sont très importants pour l'élaboration du PAI.

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| ENFANT : | Date de naissance : |
| Etablissement : | |
| MEDECIN : | Spécialité : |
| Lieu d'exercice | |
| Téléphone : | Mail : |
| Date de la réalisation de la fiche : | |

| |
|--|
| Diagnostic médical principal (joindre tout document médical utile) : |
| Allergènes ou facteur(s) spécifique(s) déclenchant la crise : |
| Autres antécédents : |

Troubles ou difficultés présentés par l'enfant/l'adolescent :

→ Nature des troubles ou difficultés

→ Manifestations aiguës du trouble

- Adaptation des temps de présence dans l'établissement pouvant être souhaitable
- Prévenir les parents en cas d'activité physique d'intensité inhabituelle

- Aménagement de l'environnement pouvant être souhaitable
- Travaux manuels, ateliers de cuisine, éviter la manipulation de :

- Aménagements à l'extérieur de l'établissement pouvant être souhaitable
 - Prévenir la famille à l'avance pour décrire les sorties de classe et s'assurer que les conditions permettront d'appliquer le PAI
 - Emporter la trousse d'urgence complète avec le PAI comportant la fiche de conduite à tenir en cas d'urgence
 - Prendre un téléphone mobile et s'assurer de la couverture du réseau
 - Lors des sorties scolaires, éviter l'exposition et le contact direct avec les animaux à poils (chat, chien, cheval...)
- Soins ou traitement à prévoir sur le temps scolaire / dans l'établissement

Joindre une ordonnance à part

Les parents fournissent les médicaments et il est de leur responsabilité de vérifier la date de péremption et de les renouveler dès qu'ils sont périmés. Ils s'engagent à informer l'école ou la structure en cas de changement de la prescription médicale et le médecin de l'éducation

→ Nom du médicament, horaire et modalité de prise :

Existence d'une trousse d'urgence : oui non
Nécessité pour l'enfant/l'adolescent d'avoir sa trousse d'urgence sur lui : oui non
La trousse d'urgence contient :

- un bronchodilatateur inhalé une chambre d'inhalation autre

Évaluation de la gestion de l'urgence ou manifestation aiguë par l'enfant/ l'adolescent :

- L'enfant est capable de porter sur lui sa trousse d'urgence en permanence si le contexte le permet :
 OUI NON NE SE PRONONCE PAS
- L'enfant sait quand et comment utiliser les médicaments de sa trousse d'urgence :
 OUI NON NE SE PRONONCE PAS
- L'enfant est capable d'avoir recours à l'adulte en cas de problème :
 OUI NON NE SE PRONONCE PAS

Les troussees sont fournies par les parents et doivent contenir un double du PAI dont la fiche conduite à tenir en cas d'urgence



Académie :

Département :

Autres remarques, consignes, orientations, informations utiles... :

Cachet du médecin :

Signature :